

OBJET : APPEL D'OFFRES**PROJET : AMÉNAGEMENT DE 5 ESCALES FLUVIALES « CHEMINS D'EAU »****Le 22 juin 2022**

PRODUIT	Route touristique
EXPÉRIENCE	Culture
CONTACT	Gilliane Cyr

DESCRIPTION DU PRODUIT

Tourisme Outaouais a lancé le 19 juin 2017 la première route touristique de la région, homologuée par Tourisme Québec. La thématique de la route repose sur **comment la rivière des Outaouais, et ses principaux affluents, ont façonné la région**, voire le pays. Près de 80 attraits ont été identifiés pour faire partie de la route, ainsi que des restaurants et des hébergements. [La route fait 273 km](#) et traverse le sud de l'Outaouais en empruntant essentiellement les routes 148, 307, 366 et 105, où des [panneaux de signalisation](#) seront installés. Compte tenu du nombre élevé des partenaires de la route, ces derniers ont été regroupés en différentes catégories. Vous pouvez consulter la [carte](#) des Chemins d'eau pour plus de détails.

MISE EN CONTEXTE

Dans le but d'animer la route touristique et de mettre en valeur les paysages, Tourisme Outaouais souhaite développer un réseau régional d'escaliers le long du tracé. En plus d'offrir une aire de repos et une vue panoramique sur la rivière, ces aires offriront aux voyageurs des commodités de base (abris, tables de pique-nique, panneaux d'interprétation, support-à-vélo, borne électrique et d'autres commodités si l'endroit sélectionné le permet (ex. wifi, toilettes, électricité, eau potable). Dans un premier temps, l'installation de cinq haltes à des lieux stratégiques déjà identifiés est visée dans le projet, soit une halte dans chacune des quatre MRC et une à Gatineau.

BESOINS

L'architecture et le design des cinq escaliers se veulent originaux, innovants et conçus pour répondre aux nouveaux besoins des visiteurs. Le bois sera mis en valeur en tant que [matière première riche et identitaire à l'Outaouais¹](#).

Tel que mentionné dans l'article [Renouveler le concept de la halte routière²](#) « les routes panoramiques nécessitent aussi des points d'arrêt qui offrent aux voyageurs un répit de même qu'une connexion avec les lieux, une occasion de contemplation. Ces aires de repos représentent désormais des points de repère et un véritable réseau de sites à découvrir. ».

¹ <https://www.collectifbois.ca/a-propos/quest-ce-que-le-creneau/>

² <https://veilletourisme.ca/2019/10/02/renouveler-le-concept-de-la-halte-routiere/>

En partant du principe que le paysage est l'attrait numéro un d'un séjour sur une route, il apparaît essentiel d'offrir des installations qui sauront mettre en valeur le panorama et permettre son observation. L'enquête sur l'attractivité des routes touristiques révèle justement que l'accès aux belvédères et aux points de vue est considéré comme le critère le plus important parmi les dimensions de l'expérience.

Le rapport sur les tendances et l'étalonnage témoigne d'exemples concrets d'haltes et de points de vue innovants. Ces espaces sont plus que de simples points de service, ils représentent des marqueurs d'itinéraire et créent un fil conducteur qui contribue à l'expérience et à la cohérence générale du réseau de routes dans lequel ils s'inscrivent. En Norvège, ces infrastructures sont devenues de véritables œuvres d'art qui s'intègrent dans le paysage, le mettent en valeur et le rendent attractif.³



ÉCHÉANCIER

- Date limite pour l'envoi des soumissions : 18 juillet 2022, 16 :00
- Choix du fournisseur : 1^{er} août 2022
- Approbation du design des cinq escales : 16 septembre 2022
- Mise en œuvre du projet : Septembre 2022 - Mars 2023
- Les structures devront être mises en place pour **mars 2023**. L'aménagement paysager pourra se faire au printemps 2023. Les escales seront prêtes pour le lancement de la saison touristique estivale en juin 2023.

OFFRE DE SERVICE

L'offre de services des soumissionnaires doit contenir les éléments suivants :

- Raison sociale et coordonnées complètes de la firme soumissionnaire;
- Le nom de la personne qui sera responsable du projet dans votre organisation;
- Le portfolio de projets similaires à ceux de l'appel d'offres;
- Le coût pour la réalisation du mandat.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Les soumissions seront évaluées selon les critères ci-dessous (100 points) :

- Coût des honoraires professionnels et des matériaux (20 points);
- Capacité de respecter les délais de livraison (30 points);
- Expérience avec la réalisation de produits similaires (25 points);
- Capacité d'adapter l'offre de services en fonction des besoins soulevés (25 points).

CONDITIONS

Cet appel d'offres s'adresse aux organismes et aux entreprises accrédités, et ceux ayant une place d'affaires dans la région de l'Outaouais seront priorités.

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES SOUMISSIONS

Les offres de service pour la réalisation de ce projet seront considérées si elles sont reçues avant le mardi **20 juillet, 16 :00**. Elles doivent être envoyées par courriel à Gilliane Cyr, gcyr@tourisme-outaouais.ca

³ Chaire de tourisme Transat. Soutien, recherches et analyses dans le cadre de la révision du programme de signalisation des routes et circuits touristiques, [Rapport 5 : Soutien, recherches et analyses dans le cadre de la révision du programme de signalisation des routes et circuits touristiques](#), septembre 2019